



# OGEC NOTRE-DAME LA RICHE

Ecole maternelle et Ecole élémentaire Sainte-Agnès – Collège des Récollets –  
Lycée d'Enseignement Général Saint-Médard – Lycée Technologique Saint-François  
Lycée Professionnel Saint-Vincent de Paul – Centre de Formation I.S.C.B.  
30 rue Delpérier – BP 45813 - 37058 Tours Cedex 1 – Tél : 02 47 36 32 00 – Fax : 02 47 38 79 74

## **DEMANDE DE BOURSES** **COLLEGE ET LYCEES**

### **CAMPAGNE 2018-2019**

**Pour les 3èmes et**  
**Pour tous les Lycéens**

Les dossiers de demande de bourses de lycée pour la campagne 2018-2019 sont à votre disposition, au service facturation 2<sup>ème</sup> étage de L'INSTITUTION NOTRE DAME LA RICHE (30 rue Delpérier).

**DU 3 AVRIL AU 01 JUIN 2018**

Vous trouverez au verso de ce document, un barème qui vous permet de vérifier si vous pourrez prétendre à une bourse de lycée pour votre enfant. Dans ce cas merci de faire un dossier de demande de bourse le plus rapidement possible.

Tous les élèves de 3èmes (boursiers et non boursiers) et des lycées non boursiers peuvent déposer un dossier.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Salutations  
Le service facturation.



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Nous sommes là pour vous aider



## Demande de bourse nationale de lycée <sup>N°51593#06</sup> pour l'année scolaire 2018-2019

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

#### ►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2017 peuvent être pris en compte.
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2016 à ne pas dépasser	17 938 €	19 317 €	22 076 €	25 526 €	28 975 €	33 116 €	37 255 €	41 394 €

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

#### ►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

**Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) et utiliser le simulateur de bourse en ligne